



L'IMPORTANCE DE TRAVAILLER EN RÉSEAU POUR LES ASSOCIATIONS FÉMINISTES

Lucie BREYER

Juriste

Durant plusieurs mois, nous avons travaillé en réunion avec le réseau FACES (le réseau des Associations Féministes Contre les Exploitations Structurelles), qui regroupe l'Université des Femmes, Vie Féminine, le Mouvement pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes, la Voix des Femmes, le Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve, et le Monde selon les Femmes. L'observation du fonctionnement de ce réseau d'associations féministes, principalement dans le cadre de leur mobilisation contre un projet de loi spécifique, a mis en évidence la portée d'un réseau d'associations. Dans cet article est traitée l'importance du travail en réseau, particulièrement dans les luttes féministes pour les droits des femmes.

Au-delà de l'image souvent véhiculée des associations comblant les lacunes laissées par l'État, les associations défendent une vraie manière de s'identifier, de travailler, et même de « réseauter ». Le travail en réseau est un moyen pour les associations de renforcer leurs spécificités, tout en leur permettant un travail connecté et démocratique.

Le regroupement d'associations, y compris d'associations féministes, en réseau est une réalité de terrain depuis de nombreuses années. En affirmant son existence, le réseau accroît le poids politique et médiatique de chaque association membre, renforçant ainsi les mobilisations en amplifiant le contenu des discours et par conséquent la visibilité. Il permet un travail dynamique de cohésion et de collaboration réunissant parfois des associations de tailles diverses. Les grandes associations légitiment et visibilisent alors les plus petites, chacune apportant leur expertise. En effet, les petites associations ne peuvent parfois pas se permettre de se positionner individuellement sur des gros projets ou des réformes au risque d'être mises à l'écart et décredibilisées. Elles profitent alors de la protection du réseau et des plus grandes associations

établies pour affirmer leurs opinions. Les petites associations amènent, elles, une expertise et une approche du terrain différente de par leur taille, ce qui permet au réseau un accès à divers niveaux de représentativité.

De part ces diversités, le travail en réseau nécessite, comme dans toute démarche collective, d'arriver à des compromis. L'important est alors tout autant la position commune qui se dégagera que le cheminement et les discussions qui vont permettre d'arriver à celle-ci.

POURQUOI LE TRAVAIL EN RÉSEAU EST IMPORTANT EN PARTICULIER POUR LES ASSOCIATIONS FÉMINISTES ?

Depuis longtemps, les féministes ont compris l'impact qu'elles pouvaient avoir en travaillant solidairement et collectivement. Le réseau permet aux associations membres de se réunir sur des thématiques mais surtout de se renforcer. Le mélange des expertises, des disciplines, des pratiques, et des expériences permet de dégager une force supplémentaire et complémentaire au travail autonome de chaque association.

La pratique du travail en réseau est plus nécessaire que jamais pour relever les défis actuels qui sont de plus en plus exigeants. En effet, les associations féministes, et les minorités qu'elles défendent, sont souvent écartées ou marginalisées dans les discussions et les décisions institutionnelles importantes. Il s'agit alors d'organiser un contre-courant de pensée permettant un lieu d'expression et de réaction. Les féministes peuvent ainsi se rassembler et s'organiser autour de certaines thématiques qu'elles considèrent comme primordiales. La solidarité féministe peut être comprise comme un principe de support mutuel entre groupes et associations qui travaillent sur l'égalité de genre et les droits des femmes¹. En Belgique francophone, le réseau FACES réunit plusieurs associations féministes luttant contre la domination et les oppressions initiées par la société patriarcale. Leurs objectifs communs et leur unicité sur certaines thématiques, mais parfois aussi les divergences exprimées, montrent que le réseau compte pour ces associations et qu'il est un levier dans la lutte féministe.

Le réseau apporte une solidarité dans les luttes. Le travail mené lors de réunions, d'organisation d'événements, de mobi-

lisations, et de création de ressources communes se fait avec un même objectif final. On peut dire que travailler en solidarité en tant que féministe, c'est collaborer et s'unir plus spécifiquement au sein du grand mouvement ayant pour objectif commun la justice de genre². Le travail de collaboration au sein d'un réseau permet l'élaboration d'une stratégie et d'objectifs communs qui renforcent la promotion des idées³. Les luttes féministes étant parfois instrumentalisées pour diviser, il est important que les associations féministes montrent leur force et leur unicité à travers le réseau.

Le travail en réseau a une importance d'autant plus grande pour les associations féministes, que le monde militant et associatif n'est malheureusement pas exempt de rapports de pouvoir. Historiquement, les femmes ont eu très peu d'espace de parole, de prise de décision ou de marge de manœuvre même au sein des mouvements militants. Le spectre associatif a été pendant longtemps aveugle à la dimension de genre⁴⁻⁵. Il est donc plus que pertinent que les femmes et les féministes puissent obtenir un espace sécurisant (safe space) dans lequel elles se placent au cœur de la lutte.

Mais parce que les féminismes ont justement comme objectif de déconstruire la répartition inégale du pouvoir et les privilèges qui en découlent, il faut être prudente à ne pas reproduire ces mêmes schémas au sein d'un réseau. C'est un travail qui s'effectue au sein même du réseau, lors de la création de celui-ci et tout le long du travail quotidien. Le réseau d'associations a en effet plus vocation à créer un « pouvoir-avec » pour contrer le « pouvoir-sur » qui est celui de la domination existante⁶. Le pouvoir des associations, et du réseau, vient donc d'un intérêt commun et d'une volonté de changement qui émane des individus elles-mêmes⁷. Ainsi, une structure alternative d'organisation du réseau d'associations féministes s'inscrit dans une critique des modes d'organisation androcentrés basés sur une vision masculine des rapports hiérarchiques⁸.

Loin de l'idée d'une absence de structure⁹, c'est au contraire une nouvelle structure que propose le réseau d'associations féministes. Il permet une approche différente qui allie travail autonome et travail collectif, permettant

une stabilité non-hiérarchique de par la spécificité que chaque association apporte. Le réseau FACES s'est notamment doté d'une charte établissant ses directives fondamentales. Dans cette même continuité, la question de l'adhésion de nouvelles associations membres peut faire l'objet d'une procédure particulière établie à l'avance, ce qui permet aussi de garder un certain cadre structurel sans impliquer de décision arbitraire.

Les expériences et les vécus des femmes ne sont pas universels, les mobilisations et les militances qui en découlent non plus. Le réseau d'associations féministes permet d'inclure une représentativité et une collectivité multiple et hétérogène qui ne peuvent être que bénéfiques dans la lutte. En effet, le mélange et le partage des idées, des perspectives, et des expériences des femmes des différentes associations renforce le travail féministe en lui-même¹⁰. L'idée est de ne pas reproduire un féminisme bourgeois prétendument universel en incluant des femmes de tous les horizons. Le travail au sein d'un réseau reflète la diversité des perspectives et des pratiques afin d'appréhender les multiples défis auxquels font face les associations féministes. Les tâches peuvent être divisées entre les associations en fonction des spécificités de chacune (projet socio-économique, éducation permanente, recherche, projet européen,...). Ainsi, comme cela est pratiqué au sein de FACES, un projet sera plutôt porté par une association si celui-ci relève davantage de son domaine, tout en étant à chaque fois discuté au sein même du réseau lors de réunions.

De plus, les associations sont souvent sous-financées au regard de l'ampleur de la tâche à laquelle elles s'attèlent et des combats qu'elles mènent. Les associations féministes ne font malheureusement pas exception dans ce paysage. Le travail collectif au sein d'un réseau permet de dépasser la concurrence au financement qui oppose souvent les associations et de plaider pour la création de projets et de mobilisations collectives¹¹. Le réseau permet une certaine indépendance car les associations du réseau sont libres de choisir leur agenda et les projets qu'elles étudient et sur lesquelles elles travaillent, sans pression financière d'un acteur extérieur qui attendrait des résultats.

Travailler de manière collective, au sein d'un réseau, crée des mouvements féministes plus forts, plus résistants, et répond comme mentionné à un besoin de construction d'une solidarité féministe¹². Les associations peuvent parfois se sentir démunies face à l'ampleur de la tâche, surtout au vu du manque d'effectifs. Le travail en réseau permet de rassembler les forces sans les démultiplier et ainsi de se concentrer sur un agenda cohérent propre au réseau et de planifier des actions de plus grande ampleur dans ce sens¹³. Le travail associatif et militant est transformé en réelle force politique avec un rôle d'expertise. C'est en tout cas ce à quoi aspire le réseau FACES vis-à-vis de certains projets par exemple. Le réseau peut aussi aboutir à un empouvoirement (empowerment) des associations féministes. Il rappelle à chaque association qu'elle n'est pas seule dans la lutte, et qu'elle peut compter sur d'autres pour l'appuyer dans certains combats.

Mais les associations membres sont lucides ; construire un réseau et se faire reconnaître en tant que tel prend du temps. Même si le plaidoyer politique est renforcé dans le réseau car les forces des associations sont rassemblées dans un même sens et sous une même voix, le réseau doit trouver les moyens les plus efficaces pour atteindre et convaincre la société civile ou la sphère politique et gagner en légitimité, dans un contexte où la sphère médiatique lui laisse souvent très peu de place.

Nous voyons donc l'importance que revêt le réseau pour les associations féministes. Plus qu'un simple espace regroupant plusieurs associations, il est un véritable lieu d'échange et de collaboration. La prochaine question est peut-être celle de la communication du réseau à travers les médias au sens large tel que les réseaux sociaux, jouant un véritable rôle dans la diffusion des informations et prenant de plus en plus de place dans les liens avec les individus et principalement les plus jeunes. En effet, même si le réseau regroupe d'abord des associations, il existe aussi pour défendre les libertés et les droits des personnes concernées. Dans cette optique, il y a donc un enjeu à pouvoir garder un lien avec le terrain et ces personnes, et surtout à prendre une place que les médias « mainstream » n'accorde pas toujours. ■

-
- 1 Sweetman, Caroline. « Introduction, Feminist Solidarity and Collective Action ». *Gender and Development* 21, no 2 (2013). <https://www.jstor.org/stable/24697244>. p.219
 - 2 Alig Mélissa, Neapole Jackie, Piccin Kyla, K C Luna. « Un guide pour construire la solidarité féministe intersectionnelle ». *Institut canadien de recherches sur les femmes, Ottawa: ON Institut canadien de recherches sur les femmes* (2021). <https://www.criaw-icref.ca/wp-content/uploads/2021/04/SolFem-FR-FINAL.pdf> p.6
 - 3 *Ibid.*, p.8
 - 4 Fillieule Olivier. « Chapitre 1 / Travail militant, action collective et rapports de genre ». *In Le sexe du militantisme*. Académique. Paris: Presses de Sciences Po (2009). <https://doi.org/10.3917/scpo.01.0677>. p.23
 - 5 voir notamment McAdam, Doug, « Gender as a Mediator of the Activist Experience: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, vol. 97, n° 5 (1992) : 1211-1240.
 - 6 Sweetman, Caroline. « Introduction, Feminist Solidarity and Collective Action ». *Gender and Development* 21, no 2 (2013). <https://www.jstor.org/stable/24697244>. p.217
 - 7 *Ibid.*, p.217
 - 8 Fillieule Olivier. « Chapitre 1 / Travail militant, action collective et rapports de genre ». *In Le sexe du militantisme*. Académique. Paris: Presses de Sciences Po (2009). <https://doi.org/10.3917/scpo.01.0677>. p.43
 - 9 Freeman Aka Joreen Jo « The tyranny of structurelessness » (1970), <https://www.jofreeman.com/joreen/tyranny.htm>
 - 10 Alig Mélissa, Neapole Jackie, Piccin Kyla, K C Luna. « Un guide pour construire la solidarité féministe intersectionnelle ». *Institut canadien de recherches sur les femmes, Ottawa: ON Institut canadien de recherches sur les femmes* (2021). <https://www.criaw-icref.ca/wp-content/uploads/2021/04/SolFem-FR-FINAL.pdf> p.23
 - 11 *Ibid.*, p.9
 - 12 *Ibid.*, p.24
 - 13 Battliwala Srilatha. « Changing Their World: Concepts and Practices of Women's Movements » (Second Edition), Toronto, Mexico City, Cape Town: A (2012). p.17. dans Sweetman, Caroline. « Introduction, Feminist Solidarity and Collective Action ». *Gender and Development* 21, no 2 (2013). <https://www.jstor.org/stable/24697244>. p.217
-

BIBLIOGRAPHIE

- Alig Mélissa, Neapole Jackie, Piccin Kyla, K C Luna. « Un guide pour construire la solidarité féministe intersectionnelle ». *Institut canadien de recherches sur les femmes, Ottawa: ON Institut canadien de recherches sur les femmes* (2021). <https://www.criaw-icref.ca/wp-content/uploads/2021/04/SolFem-FR-FINAL.pdf>
-
- Sweetman, Caroline. « Introduction, Feminist Solidarity and Collective Action ». *Gender and Development* 21, no 2 (2013): 21729. <https://www.jstor.org/stable/24697244>.
-
- Fillieule, Olivier. « Chapitre 1 / Travail militant, action collective et rapports de genre ». *In Le sexe du militantisme*. Académique. Paris: Presses de Sciences Po (2009) : 2372 <https://doi.org/10.3917/scpo.01.0677>.
-
- Freeman Aka Joreen Jo « The tyranny of structurelessness » (1970), <https://www.jofreeman.com/joreen/tyranny.htm>
-
- McAdam, Doug, « Gender as a Mediator of the Activist Experience: The Case of FreedomSummer », *American Journal of Sociology*, vol. 97, n° 5 (1992) : 1211-1240.